



Pierrot licencié ! IGNOBLE !

Pierre Nicolas, journaliste présentateur à Toulouse, est licencié pour faute grave. Pourtant, avec sa très longue carrière de présentateur d'émissions régionales et nationales, l'entreprise aurait dû lui faire la fête le jour de son départ. Elle aurait dû aussi

se rappeler celui qui le 21 septembre 2001 était en première ligne avec son collègue JRI, Michel Mézières pour se rendre sur lieux de l'explosion d'AZF et ramener ces images exceptionnelles qui ont fait le tour du monde. Au lieu de cela, certains, à la direction, ont décidé de lui faire la peau, de le salir, de l'humilier, balayant dédaigneusement ses 34 années passées au service de la télévision publique.

La direction savait ce salarié fragile, suite au litige qui l'opposait à sa hiérarchie sur la non prorogation d'un usage établi jusque-là : une planification sur 4 jours en compensation de la présentation des JT tous les WE. Un litige qui avait eu pour conséquence sa disparition brutale de la présentation du journal. Depuis, notre collègue était usé, déprimé, désabusé. La direction a fermé les yeux, laissant pourrir la situation, attendant insidieusement un faux pas.

Le sort réservé à Pierre Nicolas est ignoble, mais c'est malheureusement ce qu'ils font à tous ceux, journalistes ou techniciens, dont ils ne veulent plus, notamment les seniors dont ils ne savent pas gérer la fin de carrière.

Lui, va porter désormais son dossier devant la justice pour faire valoir ses droits et retrouver sa dignité, comme l'ont fait avant lui d'autres collègues de la rédaction de Toulouse : Nicole Zimmermann, pour qui, en septembre 2013, la Cour de Cassation a confirmé les faits de harcèlements à son encontre, ou Hélène Erlingsen, qui a obtenu réparation en juin 2014 en faisant annuler son licenciement. Le comportement et le cynisme du DRH relatés dans les attendus du jugement font froid dans le dos. Dans les deux cas, le harcèlement est avéré, France Télévisions condamnée.

La Direction du pôle sud-ouest n'en est donc pas à son premier fait d'armes.

Mais la Justice a beau dénoncer, sanctionner et condamner, les mêmes dirigeants sont toujours aux manettes. Et les conséquences financières de leurs agissements sont prélevées sur les ressources de France Télévisions, donc **largement** à la charge du contribuable, et ainsi détournées de leur objectif : le financement de l'activité de nos antennes.

Devrons-nous supporter cela encore longtemps ? Nos dirigeants peuvent-ils tout se permettre sans assumer les conséquences financières de l'usage abusif de leur pouvoir disciplinaire ?

Quelle image renvoient-ils aux salariés lorsque d'un côté ils dégainent la sanction comme seul dialogue, et que d'un autre côté, ils ne font rien lorsque les cadres dérapent, insultent, cumulent les fautes professionnelles ?

Ces petits potentats locaux vont-ils continuer à sévir, à régner en toute impunité sans que rien ne vienne jamais s'opposer à leur autoritarisme et parfois à leurs incompétences ?

A l'heure où elle lance les Assises de France Télévisions, symbole de ses nouvelles orientations, la nouvelle présidence doit prendre ses responsabilités. Le management tel qu'il est pratiqué dans certains secteurs de la société doit disparaître. Le mépris, la peur et la répression ne peuvent pas être le terreau d'un projet d'entreprise structurant. Ceux qui nous dirigent doivent montrer l'exemple et agir dans un cadre juste et équitable, compris et partagé par tous.

Toulouse, le 10 novembre 2015